

CONGRÈS MÉDICAUX

MedTech Forum 2018 à Bruxelles

CONFORMITÉ À TOUS LES ÉTAGES AVEC MEDTECH EUROPE

Les congrès médicaux sont étroitement encadrés par la loi, mais pas seulement. À travers son code éthique professionnelle, l'organisation MedTech Europe impose une démarche d'autorégulation à ses membres. Avec des répercussions sur l'ensemble du secteur.

Depuis le 1^{er} janvier 2018 les entreprises adhérentes de MedTech Europe

doivent mettre fin au soutien financier direct aux professionnels de santé participant à des congrès. Tel est le principal changement qu'introduit la charte de bonnes pratiques de l'organisation qui représente l'industrie des dispositifs médicaux et du diagnostic in vitro.

Un chantier complexe

Les laboratoires, dont le soutien est essentiel pour nombre de congrès, apporteront désormais leur concours par le biais de « subventions à caractère éducatif », tandis que les médecins seront retenus indépendamment. Sélection de ces derniers, inscriptions, réservation du transport et de l'hébergement... Ce processus complexe incombe à présent aux sociétés savantes ou aux agences PCO. La plupart des agences organisatrices de congrès ont largement anticipé cette nouvelle donne. En créant des plateformes en ligne, à l'instar d'Europa Organisation et de son service MyInvite, ou de Colloquium. Et en obtenant l'agrément Trusted Partner auprès de MedTech Europe, comme l'annonçait Divine ID dès octobre dernier. Elles ont toutefois fort à faire. « Nous avons mené un énorme travail d'adaptation sur les plans administratifs, juridiques et financiers » résume Heliena Bregand, qui assure la veille réglementaire chez MCO Congrès.

La plupart des congrès concernée

Ces règles sont devenues une réalité et 2018 tient lieu de transition pour le secteur. S'il n'a pas force de loi, ce code d'éthique s'applique à tout laboratoire adhérent de MedTech Europe, et par ricochet aux manifestations dont il est partenaire. 90 % des congrès gérés par MCO Congrès sont concernés, et ce serait plus de la moitié chez Europa Organisation.

Le but ? « Assurer la protection de la réputation des entreprises du secteur des technologies médicales » et favoriser « la réputation de l'industrie et la confiance du public ». Telles sont les motivations de MedTech Europe, qui répond en cela aux aspirations sociétales actuelles. L'organisation est d'ailleurs revenue sur le sujet lors du MedTech Forum, organisé par Europa Organisation le 25 janvier à Bruxelles.

Certaines destinations écartées

Autre actualité, le code d'éthique de MedTech Europe encadre les congrès par différents critères. Le programme scientifique, la destination, le site d'accueil, l'hébergement, les frais d'inscription et la communication sont soumis pour évaluation au Conference Vetting System, une plateforme en ligne que tout un chacun peut consulter. Si ce système n'est pas nouveau, désormais les congrès ont l'obligation d'obtenir un avis conforme. En évitant, pour cela, de choisir une destination balnéaire déconnectée de la spécialité médicale concernée, ou d'inclure une soirée de gala dans les frais d'inscription.

La face du monde des congrès médicaux va-t-elle s'en retrouvée modifiée ? En réalité la grande majorité des congrès respecte déjà ce cadre, que les organisateurs ont intégré petit à petit. « L'objectif est de s'assurer que les industriels investissent dans une véritable rencontre scientifique. Mais dans la pratique 80 % des congrès sont déjà conformes » selon Anne Le Berre, responsable réglementaire et qualité d'Europa Organisation. L'inquiétude serait plutôt du côté des destinations candidates à accueillir les congrès. Certaines destinations touristiques risquent de devoir repenser leur stratégie afin de rester dans la course.

Monaco prend les devants

Les congrès médicaux représentent un enjeu de taille pour la Principauté: environ 20 % de son activité hôtelière. Décidée à défendre sa légitimité sur ce terrain, la destination a mobilisé ses plus éminents professeurs de médecine et les acteurs du secteur pour conseiller les sociétés savantes. « Puisqu'un lien fort en termes de spécialités médicales est requis entre la destination et le congrès, nous nous concentrerons sur les spécialités pour lesquelles Monaco est reconnue. Nous conseillons aussi d'éviter la période allant du 15 juin au 15 septembre et de privilégier les centres de congrès » annonce Sandrine Camia, directrice de Monaco Convention Bureau. Un document de synthèse sur le sujet sera disponible courant mars.

